

Transition et transformation : l'enjeu double de la finance durable

Par Jean-Laurent BONNAFÉ,
Administrateur directeur général de BNP Paribas

Face aux défis environnementaux et sociaux sans précédent, BNP Paribas est convaincu que la finance peut et doit être au service de la transition et de la transformation de l'économie vers des modèles plus durables. Le Groupe a ainsi fait de la transition de ses clients une priorité stratégique, qui implique à la fois de basculer ses financements dédiés à l'énergie vers le bas-carbone, d'accompagner la décarbonisation de l'ensemble des secteurs industriels et de préparer celle des particuliers en cherchant des solutions pour amortir ses impacts sociaux. Guidée par les politiques publiques et les rapports scientifiques, cette transition mobilise des engagements volontaristes et commerciaux forts, éclairés par un cadre réglementaire croissant. Elle est accompagnée par un réel besoin de transformation par l'innovation : de l'économie avec l'émergence d'acteurs dédiés au développement de solutions durables ; de la finance avec des offres adaptées et répondant aux nouveaux enjeux ; et de la Banque même avec une culture d'entreprise centrée sur la finance durable.

La banque est une entreprise profondément ancrée dans la société, puisque son métier est d'accompagner ses clients particuliers, entreprises et institutions dans leurs projets. Aujourd'hui, notre monde doit relever des défis d'une ampleur exceptionnelle : réchauffement climatique, perte de biodiversité, intensification des inégalités entre les personnes, les territoires et les régions du monde... Pour contribuer à la résolution de ces problèmes collectifs tout en remplissant pleinement son rôle auprès de ses clients, elle doit conjuguer deux notions : celle de la transition, du latin *transire*, « passer », « aller au-delà » ; et celle de la transformation, du latin *transformare*, « changer de forme ». Ainsi, pour jouer son rôle dans la transition durable de l'économie à travers l'accompagnement de ses clients, BNP Paribas conduit sa transformation avec l'émergence de nouveaux modèles économiques et d'offres bancaires innovantes.

La transition de nos clients, une priorité stratégique qui s'inscrit dans un cadre réglementaire de plus en plus abondant

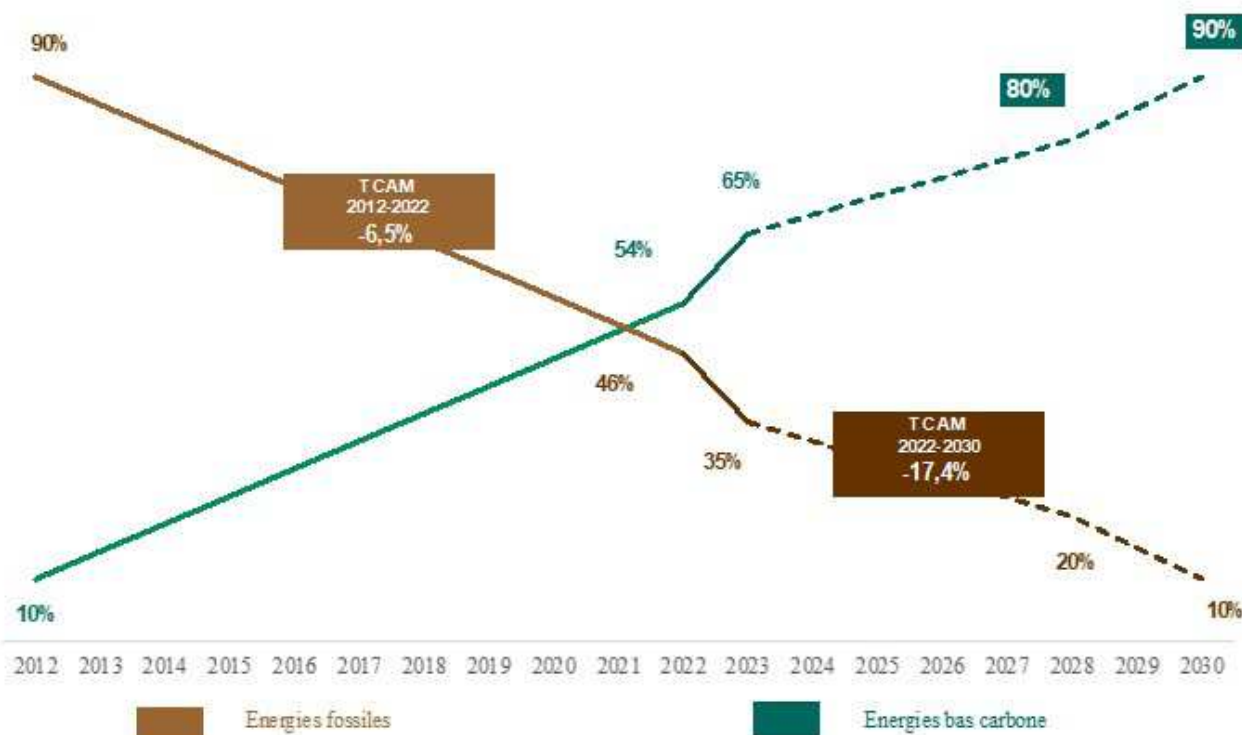
Pour une banque comme BNP Paribas, issue de la fusion de banques créées dans plusieurs pays européens pour accélérer les révolutions industrielles, accompagner l'économie dans sa nécessaire décarbonation est à la fois une responsabilité et un défi. Une responsabilité, parce que si les banques ne sont pas propriétaires de l'économie, elles ont la possibilité d'allouer par priorité les flux financiers à tel ou tel projet ou entreprise : la transition de la banque est ainsi, pour l'essentiel, l'addition des transitions de ses clients. Un

défi, parce que l'économie ainsi que la production de richesse et des emplois qui vont avec sont essentiellement carbonés depuis des décennies. La banque porte dans ses livres de nombreux crédits octroyés au fil des ans à des secteurs pour lesquels il n'existe pas, ou peu, d'alternatives décarbonées. Toute la question est de savoir à quelle vitesse elle parvient à faire évoluer ses financements lorsque ces solutions apparaissent, ou lorsque se développent des modèles économiques plus sobres.

Dès 2010, BNP Paribas a posé les premiers jalons d'une politique d'encadrement des financements au charbon. En 2020, le Groupe a cessé le financement de toutes les compagnies d'électricité qui n'avaient pas de plan de sortie du charbon d'ici 2030 dans les pays de l'Union européenne et de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde. Cette politique s'accompagnait d'engagements ambitieux de financement des énergies bas-carbone, qui ont été constamment rehaussés pour atteindre 40 milliards d'euros à l'horizon 2030.

En parallèle de la sortie du charbon, le Groupe a initié une trajectoire de désengagement de l'exploration-production pétrolière et gazière. Dès 2017, BNP Paribas était la première des 35 plus grandes banques du monde à cesser ses relations commerciales – crédits et obligations – avec les spécialistes des hydrocarbures non conventionnels¹. À partir de 2021, le Groupe a accéléré sa trajectoire de désengagement de l'exploration-production pétrolière et gazière. La bascule de ses financements à la production d'énergie en faveur des énergies bas-carbone a ainsi déjà été faite.

¹ Gaz et pétrole de schiste, pétrole issu des sables bitumineux.



Poids des énergies fossiles et des énergies bas-carbone dans le stock de financement à la production d'énergies de BNP Paribas¹

Tandis que les crédits aux énergies fossiles représentaient 90 % de son stock de crédits à la production d'énergie en 2012, ce qui reflétait alors l'état de l'économie, BNP Paribas a méthodiquement entrepris de remplacer leur financement par celui des énergies bas-carbone, essentiellement renouvelables. En 2023, les énergies bas-carbone représentaient déjà plus de 65 % de son stock de crédits à l'énergie, et le Groupe s'est fixé un objectif de 90 % d'énergies bas-carbone en 2030, soit un rapport exactement inverse à celui de 2012. Ces données intègrent le stock résiduel de crédits octroyés par le passé qui figurent au bilan de la banque pour quelques années encore, le temps d'être remboursés. Cette trajectoire est plus ambitieuse que celle requise par l'Agence internationale de l'énergie.

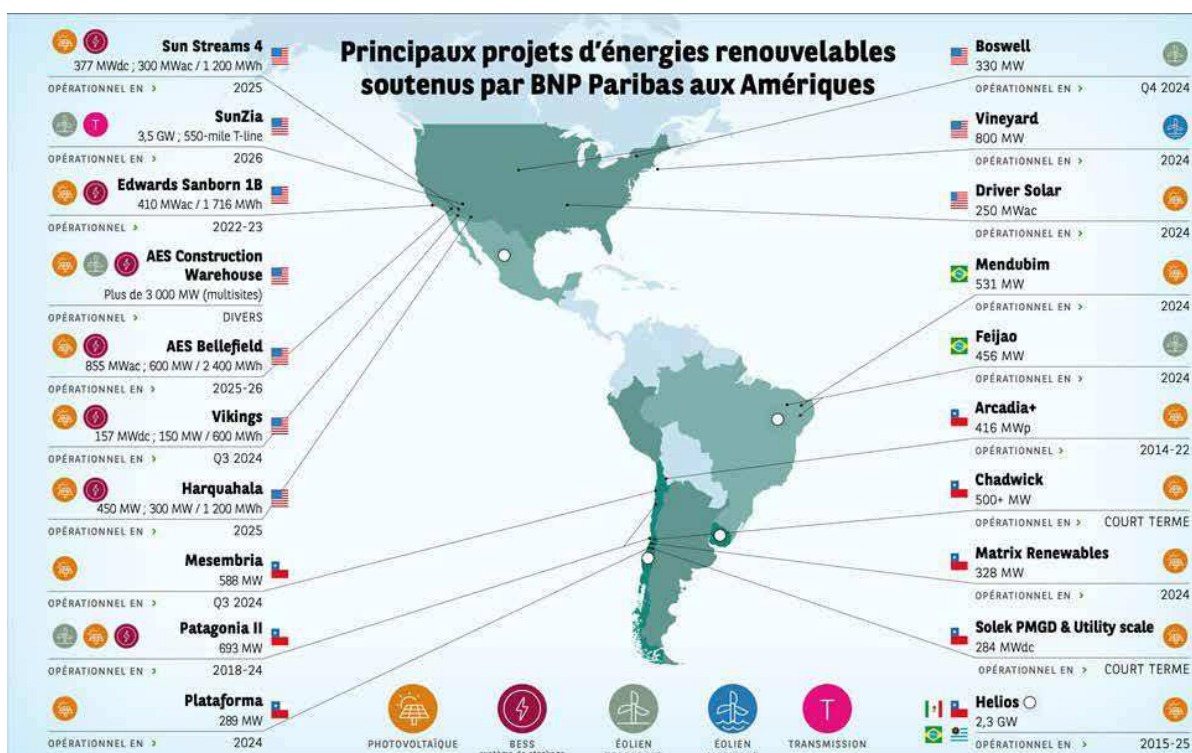
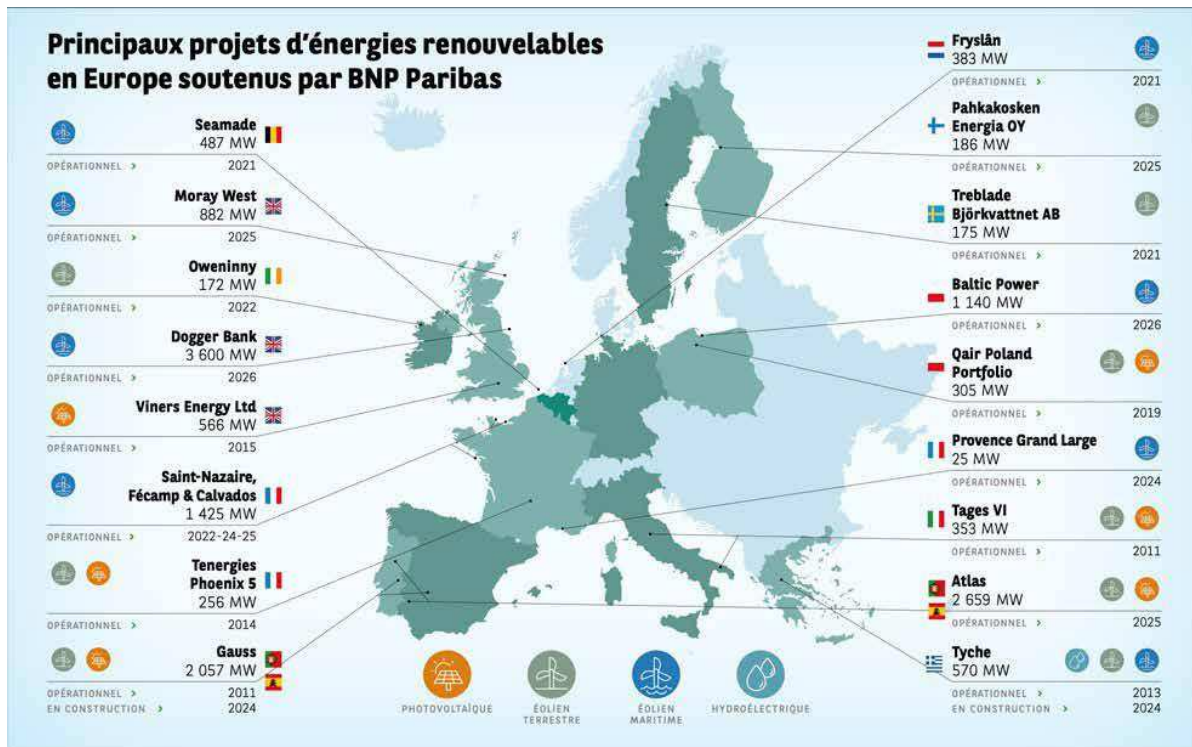
Aujourd'hui, BNP Paribas, qui n'accorde plus de financement dédié à des projets de développement de nouveaux champs pétroliers ou gaziers et qui s'abstient de participer à de nombreux financements, y compris obligataires, dans ce secteur, répond dans un même temps à l'objectif fixé lors de la COP28 de tripler les capacités d'énergies renouvelables d'ici 2030 en finançant les grands parcs éoliens en France, mais

aussi au Royaume-Uni, en Pologne avec Baltic Power, ou encore la plus grande ferme solaire et de stockage au monde en Californie. BNP Paribas contribue aussi de manière décisive au financement des « gigasines » de batteries qui se mettent en place en Europe pour répondre aux besoins d'une mobilité électrique généralisée.

Depuis 2022, BNP Paribas occupe la première place du marché mondial des émissions obligataires vertes, qui financent les infrastructures de transition des entreprises, des collectivités et des États. En tant que première banque pour la plupart des secteurs industriels en Europe, elle a un rôle important à jouer dans la transition des entreprises, bien au-delà du secteur de l'énergie. Les enjeux climatiques ont en effet déclenché une vague de mutations des industries qui ne fait que s'accélérer au rythme des nouvelles attentes des clients et des nouvelles opportunités que génère la transition. La place d'une grande banque est d'être aux premières loges pour faciliter l'aboutissement de ces projets. Pour atteindre ces cibles, d'importants moyens sont engagés par le Groupe : 200 milliards d'euros spécifiquement dédiés à l'accompagnement de ses clients dans la transition vers une économie bas-carbone d'ici 2025, ainsi qu'une équipe spécialisée de 200 banquiers, le Low Carbon Transition Group.

Mais la décarbonation de l'économie a d'abord comme cadre les politiques publiques et comme boussole les scénarios élaborés par les organisations professionnelles et scientifiques internationales. Membre fondateur de la Net Zero Banking Alliance, BNP Paribas

² Source : données internes – exposition de crédit en Md€ au 30.09.23 vs 30.09.22 ; bas-carbone (32Md€ au 30/09/23) : renouvelables (28,8Md€) + biocarburant (0,2Md€) + nucléaire (3Md€) ; énergies fossiles (17,3Md€ au 30/09/23) : raffinage (9Md€) + extraction et production gazière (4,3Md€) + extraction et production pétrolière (3,6Md€) + charbon (0,4Md€) ; évolutions 2012-2022 à titre illustratif ; le périmètre des énergies bas-carbone pourrait évoluer en fonction de l'avancée des technologies.



se mobilise avec des objectifs de réduction d'intensité carbone financée en adéquation avec les scénarios scientifiques³ pour les secteurs les plus émetteurs : le pétrole et le gaz, la production d'électricité, l'automobile, l'acier, l'aluminium, le ciment, le transport aérien, le transport maritime et l'immobilier commercial. La banque étend progressivement aux PME les acquis de son expérience en matière d'accompagnement de

la décarbonation, et développe sur tous ses marchés les offres permettant aux particuliers d'améliorer l'efficacité énergétique de leur logement ou d'électrifier leur mobilité.

L'ampleur de ces travaux est de plus en plus reconnue par différentes parties prenantes qui comparent les efforts des différentes banques internationales, à l'image de la note A décernée par le Carbon Disclosure Project (CDP) à BNP Paribas, seule grande banque à l'obtenir.

³ E.g. : scénario net zero emissions (NZE) 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et les scénarios du GIEC adaptés par le NGFS.

Le reporting réglementaire : facilitateur de la transition des entreprises et des investissements

La transition s'inscrit dans le cadre réglementaire européen qui, au cours de la dernière décennie, a progressivement introduit le partage d'informations concernant les performances extra-financières, soulignant l'implication des banques dans la transition de l'économie à deux niveaux : en tant que banques d'entreprises sujettes d'abord au "Non-Financial Reporting Directive" (NFRD) puis à la "Corporate Sustainability Reporting Directive" (CSRD), et en tant que gestionnaire d'actifs avec la "Sustainable Finance Disclosure Regulation" (SFDR).

S'appliquant à environ 50 000 entreprises en Europe, la CSRD a pour objectif d'établir un constat rigoureux et auditable de leurs situations en matière de durabilité. Les banques disposent de leviers pour aider leur clientèle d'entreprises à s'approprier ce cadre et pourront l'utiliser pour consolider leur propre base de connaissances des clients. Cela va dans le sens du recueil de données que BNP Paribas entreprend avec son ESG Assessment depuis 2021. Celui-ci complète les outils de risques ESG (environnement, social, gouvernance) historiques du Groupe, à savoir ses politiques sectorielles et ses politiques de crédit. Initialement conçu pour les grandes entreprises, ce cadre d'évaluation ESG est progressivement adapté et étendu à différents segments de clientèles, de sorte à identifier et évaluer leurs performances et risques sur les dimensions environnementales (climat et biodiversité), sociales (santé, sécurité au travail et impact sur les communautés) et de gouvernance (éthique des affaires). Ce profil ESG permet par la suite à BNP Paribas d'éclairer l'analyse de ses clients, son processus d'octroi de crédit et ses décisions d'investissement afin de mieux les accompagner dans leur transition vers de modèles plus durables. Cette compréhension affinée peut en effet ouvrir la voie à des opportunités de financements innovants, tels que des crédits et obligations durables dont le taux est bonifié selon l'atteinte d'objectifs ESG.

Du côté des investissements, la réglementation SFDR a pour objectif de rendre plus transparente et lisible la classification des fonds, grâce à la divulgation des informations sur la durabilité des produits financiers – comprenant les conseils, la gestion de portefeuille, ou encore les produits d'épargne retraite individuelle –, et sur les facteurs extra-financiers intégrés dans les processus de prise de décision d'investissement. Elle permet ainsi aux investisseurs de mieux identifier les fonds selon leur potentiel de durabilité et d'intégrer cette dimension dans les paramètres de la relation client, comme l'a fait BNP Paribas Asset Management dont 90 % des actifs sous gestion ouverts distribués en Europe⁴ prennent en compte des critères sociaux et / ou environnementaux (article 8) ou ont un objectif d'investissement durable (article 9). Ces fonds contribuent à la transition de l'économie, tels que le BNP

Paribas Climate Impact Infrastructure Debt, fonds classé à l'article 9 du règlement SFDR, qui a pour ambition de lever 500 à 750 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels en faveur de projets d'énergies renouvelables, de mobilité propre et d'économie circulaire en Europe.

Pour peu que les textes soient stables et cohérents entre eux, la réglementation et les *reportings* relatifs permettent donc aux institutions financières d'acquiescer une meilleure compréhension de leurs clients et des investissements durables, et dès lors de les accompagner vers des modèles plus respectueux des enjeux de durabilité.

La transformation de l'économie et des banques par la finance durable

La transition seule des acteurs économiques « historiques » est-elle suffisante ? Pour répondre efficacement aux défis contemporains, l'innovation a une place importante.

Prenons l'exemple de la biodiversité. Tout comme pour l'énergie, BNP Paribas a pris des engagements de sortie de financements (e.g. politique zéro déforestation pour le bœuf et le soja en Amazonie et au Cerrado d'ici 2025) basés sur les évaluations et synthèses scientifiques (IPBES) et un objectif commercial important (4 milliards d'euros de financements pour la protection de la biodiversité terrestre et marine d'ici 2025). Le Groupe a également contribué aux travaux de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures afin d'établir des normes de *reporting* par lesquelles les entreprises font état de l'impact de leurs activités sur la biodiversité et des risques afférents. Pour mesurer concrètement ces impacts, mission encore plus complexe que l'empreinte carbone, de nouvelles collaborations entre la science et l'entreprise sont nécessaires, souvent matérialisées par des start-ups. C'est ainsi que BNP Paribas a investi dans NatureMetrics, une start-up anglaise spécialisée dans l'ADN environnemental, une approche qui permet de « lire » les traces laissées par le vivant dans un écosystème et de comprendre notamment l'impact de l'économie sur celui-ci.

Dans le cadre de son enveloppe d'investissements à impact, BNP Paribas est entré au capital de Printemps des Terres. Cette société à mission achète des terres agricoles appauvries ou en friche, des zones humides dégradées et des forêts en mauvais état, et les loue à de jeunes agriculteurs, formés à les restaurer de façon pérenne en écosystèmes générateurs de biodiversité et de séquestration naturelle du carbone. Ces agriculteurs ont la possibilité d'acheter les biens fonciers à des conditions avantageuses dès la cinquième année, à la condition expresse de garantir à long terme la poursuite de pratiques agricoles durables.

L'émergence de tels acteurs contribue à transformer l'économie en repensant ses pratiques et modèles.

⁴ 254 milliards d'euros à fin 2023, objectif 2025 de 300 milliards d'euros.

La transformation de l'économie à travers celle des banques

La transformation de l'économie passe également par la création d'offres bancaires nouvelles, dont les prêts, crédits et fonds d'investissement durables précédemment mentionnés.

Il s'agit aussi de développer des offres adaptées à l'émergence d'entreprises à impact positif, que ce soient des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) ou de statut classique, qui créent de nouveaux modèles combinant souvent inclusion sociale et action environnementale, se plaçant ainsi au service d'une « transition juste ». Mobilisant un réseau de plus de 200 chargés d'affaires référents entrepreneuriat à impact, le programme Act for Impact de BNP Paribas répond aux besoins de ces entrepreneurs de bénéficier de financements hybrides combinant subventions, crédits publics, crédits bancaires et investissements solidaires, et d'un suivi prenant compte de leur profil de risque atypique. Le Groupe est en outre devenu *leader* européen des contrats à impact, une solution financière innovante qui permet à des acteurs privés et publics d'investir dans des solutions de bien commun implémentées par des acteurs de l'ESS.

Ayant à cœur d'être au service d'un monde plus inclusif, BNP Paribas a développé différentes offres transformantes et s'affranchissant des conventions bancaires : besoin de revenus, de situation stable, de garant... Nickel⁵, par exemple, rend le service bancaire accessible à tous, sans condition de revenus, et y compris à ceux en situation d'interdit bancaire. À ce jour, il dépasse le cap des 3,6 millions de comptes ouverts en Europe. Le Groupe appuie aussi des institutions de microfinance (IMF), pour un soutien de 345 millions d'euros en 2023, qui octroient des microcrédits en faveur des populations défavorisées et exclues du système bancaire traditionnel afin qu'elles aient la capacité de lancer leur propre activité. Enfin, alors qu'il semblait impensable de pouvoir proposer des prêts sans garant, BNP Paribas a développé une offre avec les associations hébergées par L'Ascenseur⁶, permettant aux étudiants boursiers de financer leurs

⁵ Filiale de BNP Paribas.

⁶ Tiers-lieu dédié à l'égalité des chances, rassemblant une vingtaine d'associations et d'entreprises de l'ESS, rendu possible par BNP Paribas.

études supérieures en l'absence d'un proche pouvant assurer le remboursement du prêt. Entre mars 2021 et décembre 2023, ce sont près de 1 800 étudiants qui ont pu en bénéficier. En utilisant ses leviers de banque et en défiant ses normes, BNP Paribas aspire à apporter de réelles transformations dans l'économie, avec la création d'offres favorisant l'entrepreneuriat à impact et l'inclusion financière.

Pour amener ces changements, un réel travail doit être mené en interne pour embarquer l'ensemble des collaborateurs. Il s'agit de sensibiliser et de former pour mobiliser. Au sein de BNP Paribas, la Sustainability Academy, véritable académie de la finance durable, rassemble de nombreux contenus et a permis à 100 000 collaborateurs de se former aux enjeux de développement durable. Cette dernière est consolidée par un réseau interne d'experts en transitions durables, le NEST. La mobilisation est totale, y compris en matière de philanthropie *via* sa Fondation qui soutient des programmes de recherche scientifique dans le domaine du climat et de la biodiversité.

Conclusion

Permettre aux acteurs économiques de traverser les défis d'aujourd'hui et former de nouvelles solutions y répondant : tel est l'apport de la finance durable. Il s'agit de faire des changements profonds, mais sans faire table rase de l'existant. Le risque de *greenwashing* a souvent été mis en avant ces dernières années. Nous considérons plutôt, pour notre part, que face à un changement d'une telle envergure, un temps d'expérimentation et de mise au point est d'autant plus nécessaire que des réglementations se mettent rapidement en place, imposant des contraintes logistiques inédites dans des domaines où la collecte de données commence tout juste à s'organiser. L'urgence climatique est indéniable, mais il existe un temps incompressible pour s'organiser, et les efforts doivent s'apprécier dans la durée. La transformation qui a débuté après l'Accord de Paris et l'adoption par l'ONU de 17 objectifs de développement durable sera un marathon. Au bout du compte, la finance et particulièrement la banque – qui en est sa déclinaison au service de tous – ne sauraient exister sans être durables.